



Charte des bénévoles du Prad'in Live Festival des Arts Vivants 2017

Tout bénévole accueilli et intégré dans l'association AVEC Pradines se voit remettre la présente charte. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu qui doivent s'instituer entre les responsables de l'association et les bénévoles.

Objectifs de l'association :

AVEC Pradines, qui anime la vie culturelle de la commune et dont le but est de créer une synergie avec les associations et le public, organise la 3^{ème} édition du festival des Arts Vivants qui se déroule du 2 au 5 juin 2017. Cet événement favorise le lien social par la culture.

La place des bénévoles :

L'action des bénévoles est des plus importantes, c'est le rouage indispensable qui permet le bon déroulement du festival. Sans vous, rien n'est envisageable : la qualité des différentes installations, la qualité de l'accueil dans tous les sens du terme dépendent du bénévolat.

L'association AVEC Pradines s'engage auprès du bénévole pour :

- mettre à sa disposition toutes les informations sur le fonctionnement du festival,
- l'informer clairement sur les tâches qu'il aura à accomplir,
- lui offrir l'encadrement, l'accompagnement et le soutien nécessaires à l'accomplissement des tâches demandées,
- lui assurer la couverture d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des missions qui lui sont confiées et pendant la durée du festival.

Le bénévole s'engage :

- à adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association,
- à respecter son organisation et son fonctionnement,
- à assurer de façon efficace sa mission, sur la base des horaires et disponibilités choisis ensemble,
- à coopérer avec les différents acteurs de l'association,

Le bénévole ne perçoit aucune rémunération ni indemnisation de quelque sorte. Il exerce son activité à titre gratuit.



**Convention d'engagement réciproque
entre l'association AVEC Pradines et un Bénévole**

<p>Champ d'action des bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none">- Distribution des programmes, collage affiches- aménagement, installation, avant et après le festival : techniciens toutes mains, monteurs...- nettoyage du site pour tous,- maintenance de l'hygiène des sanitaires,- surveillance et contrôle aux points d'entrée et sécurité,- rangement et gestion des parkings,- assistance : secourisme, pompiers,- accueil et aide à l'orientation,- restauration, buvette,- billetterie, <p>N.B. : des rotations seront prévues aux postes de surveillance, contrôle, sécurité et parking.</p> <p>Pendant les 4 jours du festival, en fonction de son engagement, de sa participation et en fonction des plages horaires il sera offert à chaque bénévole :</p> <ul style="list-style-type: none">- plage 1) de 9h30 à 15h- plage 2) de 14h30 à 20h- plage 3) de 19h00 à 00h30 <ul style="list-style-type: none">● 1 entrée gratuite à un spectacle (par plage de présence)● 1 repas gratuit avec 1 boisson (idem) <p>Les enveloppes contenant les tickets seront remises à l'arrivée sur le site, au stand des bénévoles.</p> <p>Adhésion à l'association AVEC Prad'in Live : le temps du festival, une adhésion est demandée, pour une question d'assurance. Chaque bénévole sera couvert par l'intermédiaire d'une adhésion gracieuse. Cette adhésion gratuite et limitée à la durée du festival, donne droit à l'assurance responsabilité civile et au tarif réduit sur tous les spectacles du festival.</p>	<p>Information et coordination :</p> <ul style="list-style-type: none">- chaque bénévole s'engage à assister, dans la mesure du possible, à la réunion d'information qui aura lieu au CSP l'Escale le 22 mai à 18h30.- chaque bénévole sera affecté dans un champ d'action en fonction de ses souhaits mais aussi, bien sûr, en fonction des besoins.- badges : ils seront remis à l'arrivée sur le site et restitués à la fin du festival auprès du stand des bénévoles. <p>Les 2, 3, 4 et 5 juin 2017 : les bénévoles concernés se rendent au stand d'accueil et se mettent à la disposition des responsables du festival.</p> <p>Pour l'aménagement-installation, avant et après le festival : les bénévoles concernés seront contactés directement par les responsables de l'association.</p> <p>Absence : En cas d'absence imprévisible, merci de contacter aussitôt :</p> <ul style="list-style-type: none">- Par téléphone : 06 31 50 55 32- par mail : avecpradines@laposte.net <p>et surtout, essayez de trouver un remplaçant, merci</p>
--	--

C'est décidé, vous voulez devenir bénévole pour le festival des Arts Vivants organisé par l'association AVEC Pradines. Bravo ! Vous n'avez plus qu'à remplir le coupon ci-dessous et à le remettre le plus vite possible à un membre de l'association où à le déposer à l'accueil de l'Escale (rue du Commerce).